

# Mesure d'aide et conséquences

Suite aux réflexions du comité code de vie, certaines conséquences et mesures d'aide ont été retenues pour l'école NDR :

- ❖ Discussion ou une rencontre avec un enseignant, un intervenant et/ou la direction;
- ❖ Billet d'avertissement de l'école ou du service de garde;
- ❖ Fiche de réflexion;
- ❖ Excuses (privées ou publiques) verbales ou écrites;
- ❖ Remboursement ou remplacement de matériel;
- ❖ Appel, rencontre et communication écrite avec les parents;
- ❖ Reprise de temps perdu;
- ❖ Retenue;
- ❖ Suspension à l'externe;
- ❖ Retrait d'une activité;
- ❖ Geste de réparation;
- ❖ Plainte policière;
- ❖ Feuille de route;
- ❖ Modélisation du comportement attendu;
- ❖ Confiscation d'un objet;
- ❖ Groupe/ateliers d'habiletés sociales;
- ❖ Récréations dirigées;
- ❖ Rencontre multidisciplinaire avec les parents (avec PI au besoin).

Il n'y a pas d'ordre chronologique.

N.B. : Lors d'un manquement d'un élève, le personnel se réserve le droit d'imposer une conséquence liée à la gravité du geste et des besoins sans tenir compte du nombre de billets reçus.